



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 11 octobre 2022

Contrats de relance et de transition écologique : 115 projets des collectivités haut-saônoises financés en 2022 par l'État

Dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE), 115 projets ont été financés en 2022. Au total, plus de 10,5 millions euros ont été consacrés par l'État au financement des projets inscrits dans le cadre d'un CRTE.

Pour ce faire, plusieurs types de subventions ont été mobilisés : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour plus de 8,1 millions euros, et la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) pour plus de 2,2 millions d'euros, principalement.

Pour mémoire, 11 CRTE ont été conclus entre le préfet de Haute-Saône et les porteurs de projet (sept communautés de communes, une communauté d'agglomération et trois pôles d'équilibre territorial et rural). Pour chaque CRTE, une convention financière est en cours de signature. Elle formalise, pour 2022, l'engagement financier de l'État sur chacun de ces territoires dans le cadre de cette contractualisation.

En 2022, première année de mise en œuvre opérationnelle de la démarche, la répartition des financements accordés a notamment été conditionnée par la maturité des projets présentés et la capacité des collectivités à déposer des dossiers complets avant le 30 avril 2022. Des rééquilibrages s'opéreront au cours des prochains exercices budgétaires à la faveur de l'instruction des nouveaux dossiers présentés, les CRTE ayant vocation à s'appliquer et à évoluer d'ici leur terme en 2026.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

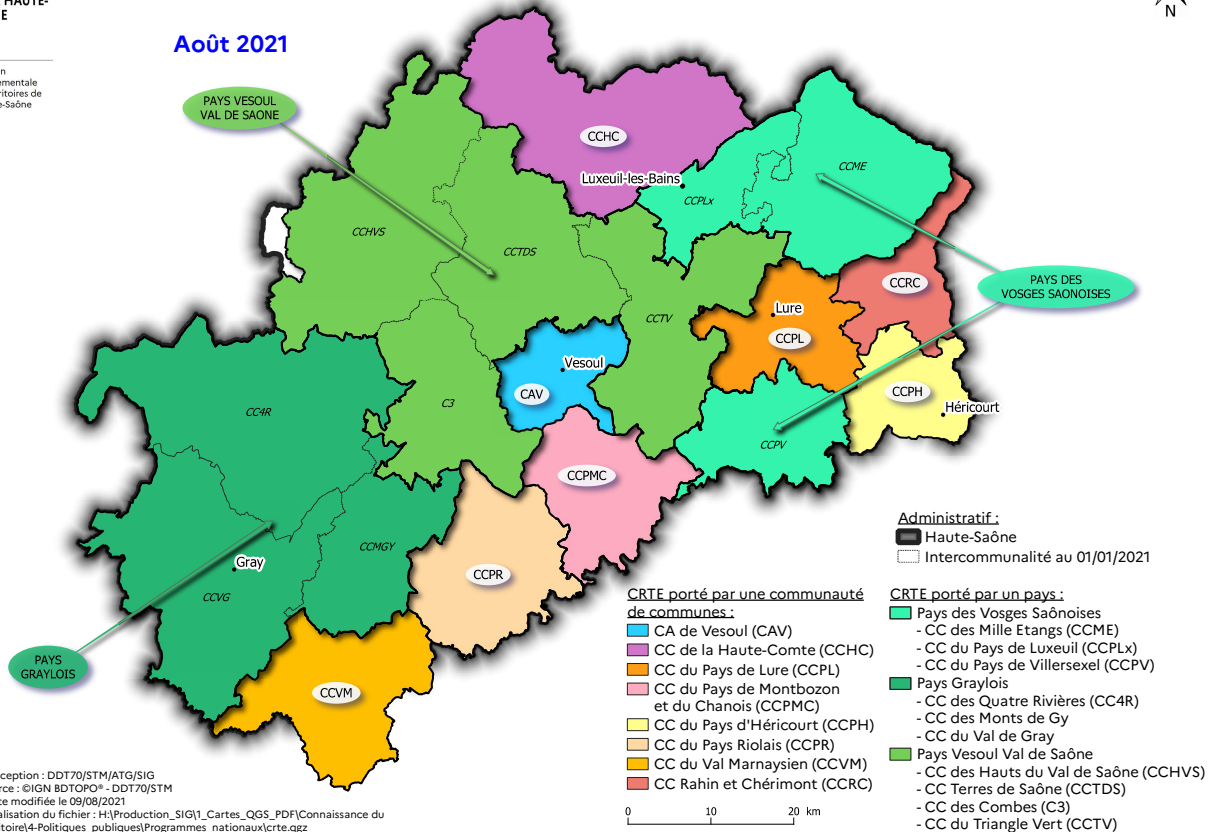
www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

Périmètres des Contrats de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)



Août 2021



Conception : DDT70/STM/JATG/SIG
 Source : ©IGN BDTOPO® - DDT70/STM
 Carte modifiée le 09/08/2021
 Localisation du fichier : H:\Production_SIG\1_Cartes_QGS_PDF\Connaissance du territoire\4-Politiques_publiques\Programmes_nationaux\crte.gz

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS 2022 PAR CRTE

CRTE	Subventions versées en 2022
CA de Vesoul	1 554 772,59 €
CC Haute-Comté	331 546,78 €
CC Pays d'Héricourt	331 959,77 €
CC Pays de Lure	460 617,30 €
CC Pays Montbozon et Chanois	2 001 641,34 €
CC Pays Riolois	531 371,07 €
CC Rahin et Chérimont	129 533,01 €
CC Val marnaysien	764 605,13 €
Pays Graylois	2 190 507,35 €
Pays Vesoul Val de Saône	991 002,83 €
pays Vosges saônoises	1 267 948,35 €
TOTAL	10 555 505,52 €

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél. : 03 84 77 70 12
 Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70